

Europe fédérale

Publication de l'Union pour l'Europe fédérale - UEF-France
Section française de l'U.E.F.-Europe

L'U.E.F.-Europe est membre du
Mouvement européen international (MEI) et du World Federalist Movement (WFM)

N° 30 – Septembre 2007

Abonnement 15 € - 3 numéros par an

Directeur de la publication : Jacques Chauvin – Rédaction : Jean-Francis Billion



UEF France
c/o Europe Direct
13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon
www.uef.fr
europe-federale.asso.fr

Les fédéralistes confrontés au « *Que faire ?* »

Tandis que les travaux préparatoires de la Conférence intergouvernementale semblent plus compliqués que prévus, l'U.E.F. a réuni un « Bureau élargi » à Bruxelles, les 22 et 23 septembre.

La période n'est pas simple. En effet, après l'échec du référendum français, les Chefs d'Etats et de gouvernements ont décidé d'abandonner le processus constitutionnel et de reprendre en main l'avenir de l'Union européenne (UE), en revenant à la vieille méthode intergouvernementale, ...loin des citoyens. Pourtant, malgré son caractère anti-démocratique et inefficace, il semble -et l'on peut espérer- qu'elle permettra de sauver de nombreuses avancées contenues dans le Traité constitutionnel qui permettront, sans doute, assez rapidement, de relancer la bataille constitutionnelle.

Deux de ces dispositions sont fondamentales pour les fédéralistes :

- le droit de pétition offert aux citoyens européens, et,
- la clause de révision future des traités, prévoyant une Convention pour toutes les modifications majeures.

Pour autant, le Traité réformateur est déjà le symbole d'abandons majeurs de la part des gouvernements : celui de la voie constitutionnelle, la fin de toute référence aux symboles de l'UE, la multiplication des « *opting out* » et le nombre important de protocoles limitant le champs d'action de l'UE dans de nombreux domaines. Ces renoncements sont la conséquence de l'abandon de toute ambition sérieuse pour les prochaines années, le traité devant entrer en vigueur très progressivement. Les fédéralistes ne se résigneront pas ! En effet, les quelques avancées en fin de compte insérées dans le Traité restent à mettre au crédit des *Conventionnels* et des représentants des citoyens européens, et non à celui des Chefs d'Etats et de gouvernements. Il est facile d'imaginer ce qu'aurait donné la CIG, si elle n'avait été précédée d'une Convention, et ce bien que le texte proposé initialement par la Convention ait été abandonné. Il faut marteler cette réalité.

Les fédéralistes doivent donc :

- être vigilants,
- dénoncer et refuser toute tentation de retour en arrière,
- défendre et impulser le processus de démocratisation du système européen.

En effet, jamais comme aujourd'hui, la démocratisation du système communautaire n'a été autant au cœur du combat pour une Europe fédérale. Il s'agit d'une condition *sine qua non* pour renforcer l'efficacité mais également la légitimité politique de l'UE. L'échéance électorale européenne de 2009 constitue sans doute un rendez vous à ne pas manquer pour les forces fédéralistes, en France et en Europe. Il est temps de s'accorder sur le « *Que faire ?* », à Prague, le 11 novembre.

Bruxelles (22 et 23 - 09- 07) - PREPARER LES BATAILLES POLITIQUES A VENIR

Une méthode de travail politique supranationale

La réunion d'un bureau européen de l'*U.E.F.*, élargi aux responsables des organisations membres de l'*U.E.F. Europe* et en particulier à la *Jeunesse européenne fédéraliste (JEF)*, suivi d'une réunion ordinaire du Bureau, ont permis une large débat sur la nouvelle donne politique.

Aussi, les discussions ont-elles portées sur le nouveau « Traité réformateur », sur la future CIG, sur les perspectives de la ratification, sur les choix stratégiques et tactiques à formuler pour dépasser le nouveau traité, sur l'avenir de la pétition pour le référendum européen.

Quarante cinq militants et responsables ont travaillé au cours de cette journée, décidée lors de la réunion de l'*U.E.F.* de juin 2007 à Berlin.

Ce débat largement ouvert, supranational par sa structure, est l'un des moyens de préparer des décisions qui devraient être plus pertinentes que celles d'un petit groupe de responsables. Ce ne fut pas toujours facile, et peut être parfois un peu confus, en partie du fait même de nature imprécise de la structure.

Quelques limites sont apparues et doivent faire l'objet de l'attention de tous à l'avenir : la richesse de la culture fédéraliste ne doit pas devenir un fardeau, en clair les informations sur les combats passés ne doivent pas engluer les nécessités du présent ; des attentes d'un fonctionnement plus « professionnel » se sont manifestées, elles doivent être conciliées avec des engagements plus amateurs (indiscipline dans les inscriptions, dispersion des prises de paroles, modes de décisions).

Des débats sur les contenus, préparatoires aux décisions des instances démocratiques de l'U.E.F.

Les deux bureaux, élargi et ordinaire, ont préparé la réunion du Comité fédéral européen (instance compétente pour adopter les orientations politiques transitoires entre deux congrès) qui, en novembre, à Prague, devra adopter des orientations importantes pour le court terme, le moyen terme et préparer le long terme, entre autres sur les points qui suivent :

- le « Traité réformateur », la CIG et la ratification : notre condamnation du retour à la méthode intergouvernementale doit être claire mais ne nous conduirait pas à une lutte contre le Traité, qui ne saurait cependant être le nôtre ;
- la Campagne de pétition pour le référendum européen, très bien évaluée dans la réunion par Richard Laming, (G.B.) se poursuivra, avec un minimum d'ajustements, jusqu'au comité fédéral. Elle devra être resituée par rapport aux résultats de la CIG et aux estimations des perspectives de ratification. Juste politiquement, faut-il la relancer ou l'arrêter techniquement ?
- une nouvelle campagne d'expression populaire devra être préparée, tenant compte des acquis de la campagne précédente, qui a été enrichissante, malgré des résultats quantitatifs modestes (environ 15.000 signatures) ; l'exigence d'une démocratisation

des instances de l'Union, la relance d'une modalité constituante par « convention » ou autour du Parlement européen, la revendication d'un gouvernement européen ayant quelques compétences essentielles, devraient trouver leur place dans un nouveau texte ;

- l'engagement de l'*U.E.F.* dans la campagne pour les élections européennes : demande de listes transnationales et pression sur les partis quant à l'avenir institutionnel de l'Union.

Guido Montani (Président du *MFE* italien) a été sollicité pour produire un rapport politique pour ce Comité fédéral.

Des acquis et des perspectives

- Les apports de la Campagne pour le référendum sont importants sur le plan politique et sur le plan organisationnel. Le rôle et la place des fédéralistes européens pour exiger le maintien d'un processus démocratique dans l'adoption des décisions sur l'avenir de l'Union ont été bien identifiés et perçus. Plus facilement que l'objectif final, « la Constitution », laquelle était plus difficile à faire partager dans le contexte brouillé du TCE.

L'unité de plusieurs organisations autour de cet objectif a permis l'établissement de passerelles importantes pour l'avenir, en particulier entre la *JEF* et l'*U.E.F.*

Plusieurs milliers de signataires ont souhaité rester en contact avec l'action européenne suite à leur engagement.

- Le Secrétariat européen est renouvelé suite au départ de F. Friechenslager et de H. Ebding. Joan Marc Simon, ancien secrétaire général de la *JEF* devrait assurer cette tâche. Des précisions seront données prochainement.
- Un calendrier de travail est lancé, avec en point de mire la Présidence française, dont chacun s'accorde à pointer l'importance du fait du NON au référendum.

Parmi les moments clefs :

1. les recherches de financements pour des actions et le fonctionnement de l'*U.E.F. Europe* ;
2. la production d'une plaquette de présentation de l'*U.E.F.* ;
3. le lancement d'une formule des *Amis de l'U.E.F.*, ouverte entre autres aux parlementaires européens non membres de l'*Intergroupe fédéraliste* ;
4. la convocation de notre Congrès européen en avril 2008, à Bruxelles, sous Présidence slovène, pour lancer la nouvelle campagne ;
5. la tenue d'un Comité fédéral en France pendant la Présidence française à l'automne 2008.

Aujourd'hui autant qu'hier, l'Europe a besoin d'une constitution

Pauline GESSANT - Présidente des *JE France* (section française de la *JEF*)

David SOLDINI - Vice-président de l'*UEF France*

Inquiets des derniers développements du débat européen, Pauline Gessant et David Soldini, représentant respectivement les *Jeunes européen - France* et de l'*Union européenne des fédéralistes*, rappellent la nécessité de continuer à poursuivre l'objectif constitutionnel de l'*UEF-France* et des *JE-France* qui sont promoteurs de la campagne pour l'organisation d'un référendum paneuropéen.

Au récent sommet de Bruxelles, les Chefs d'Etat et de gouvernements ont abandonné l'objectif constitutionnel. Certes, les dirigeants européens ont affiché leur volonté d'essayer de conserver de nombreuses dispositions du texte constitutionnel. Mais, comme l'a clairement affirmé le Président français « en renonçant à la démarche constitutionnelle, **on revient à la logique des traités** ». Or, la logique constitutionnelle s'était imposée parce que justement, les Chefs d'Etat et de gouvernement avaient pris conscience, sous la pression du Parlement européen et de la société civile, de **l'inefficacité de la logique inter-étatique**. Cette dernière est à l'origine du déficit démocratique de l'Union, frein à son développement politique.

L'Union doit passer du statut d'organisation internationale à celui de sujet étatique

Pourtant, **nos Etats nations ne peuvent pas, isolés, affronter les défis du XXIème siècle**. La pauvreté et le sous-développement, les conflits transnationaux, l'approvisionnement énergétique, le changement climatique, le développement durable sont des questions politiques supranationales qui nécessitent une véritable gouvernance supranationale. Pour s'affirmer en tant que véritable acteur international, l'Union doit passer du statut d'organisation internationale à celui de sujet étatique. Ainsi, la constitutionnalisation demeure un premier pas nécessaire vers l'affirmation d'une Europe politique, capable d'agir sur la scène mondiale.

« **Objectif Constitution !** »

A Nice, en décembre 2000, **plus de quinze mille Européens ont défilé devant la forteresse où siégeaient les Chefs d'Etat et de gouvernement**, pour réclamer une constitution européenne. Réunis dans les salles de cinéma de la ville, des centaines de représentants de la société civile européenne faisaient le même constat que les manifestants : **l'Europe a besoin d'une constitution**.

Les dirigeants européens, retranchés derrière les murs en béton, résistaient aisément à la pression citoyenne et décidaient de signer un bien mauvais traité. Quelques mois après la signature de ce texte insuffisant, lors du **Conseil européen de Laeken**, ces mêmes dirigeants, dans un éclair de lucidité, faisaient le constat de leur double échec : **le traité de Nice n'était pas en mesure de permettre à l'Union européenne d'affronter les défis du monde contemporain et la méthode d'élaboration des traités européens,**

l'intergouvernementalisme, n'était pas susceptible de permettre l'élaboration d'un texte meilleur. Pour pallier ces déficiences, les Chefs d'Etat et de gouvernement convoquèrent une Convention chargée de réfléchir au réaménagement et à la simplification du système communautaire et de répondre à la question de savoir si cela « ne devrait pas conduire à terme à l'adoption d'un texte constitutionnel. »¹

La Convention européenne qui réunissait des représentants du Parlement et de la Commission européenne, des parlements et des gouvernements nationaux, et était à l'écoute de la société civile, avait également l'avantage de travailler dans la plus grande transparence. Cette méthode, proche de la méthode constituante, était en mesure de faire émerger un véritable intérêt général européen contrairement à la méthode intergouvernementale, fondée sur la défense des intérêts nationaux.

Les travaux de la Convention européenne aboutirent à la rédaction d'un Traité constitutionnel : **un texte devant formellement rester un traité mais qui intégrait l'objectif constitutionnel**. La distance entre l'Europe imaginée par les Pères fondateurs et l'Europe telle qu'elle est se réduisait.

Les citoyens européens pour une Constitution

Les forces politiques démocratiques étaient unanimes pour considérer que l'Europe avait effectivement besoin d'une Constitution. Quelles que soient les critiques, parfois justifiées, qui étaient faites au texte issu de la Convention, l'idée d'une constitutionnalisation progressive de l'Europe ne semblait effrayer que les tenants du nationalisme le plus radical.

Les partisans d'une Europe constitutionnelle demeurent encore aujourd'hui largement majoritaires. Dix huit Etats ont ratifié le texte constitutionnel. Le Parlement européen a plusieurs fois manifesté son attachement à la démarche constitutionnelle. Les enquêtes d'opinion montrent que les citoyens de l'Union sont, à plus de 60%, favorables au principe constitutionnel².

En dépit de cela, le **Conseil européen de Bruxelles a renoué avec la logique intergouvernementale**. Outre son caractère antidémocratique, cette méthode présente le risque de rouvrir l'ensemble des négociations. Les

¹ **Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne.**

² **A la veille du Conseil européen, les résultats de l'Eurobaromètre « Printemps », rendus publics le 20 juin, indiquent que les deux tiers des Européens (66%) souscrivent à l'idée d'une constitution européenne. Soit un mieux de 3 points par rapport au précédent Eurobaromètre. Les Européens sont par ailleurs 69 % à être « plutôt », voire « très » optimistes quant à l'avenir de l'UE.**

dirigeants européens ont bien essayé de définir strictement le mandat de la Conférence. Néanmoins, **les efforts de la présidence allemande risquent de se révéler vains face aux velléités souverainistes de certains gouvernements européens.** Les concessions déjà importantes, au premier rang desquels l'abandon pur et simple de l'objectif constitutionnel, sont-elles à même d'éviter une remise à plat complète du travail réalisé par la Convention ?

L'aventure conventionnelle représente la tentative la plus sérieuse pour poursuivre le chemin indiqué par les Pères fondateurs vers une Europe indépendante, ouvrant en faveur de la paix et du progrès. Il ne faut pas renoncer à l'objectif constitutionnel qui permet, pour la première fois dans l'histoire européenne, d'associer les citoyens européens à la construction de leur avenir commun.

Lettre ouverte des *JE-F* et de l'*UEF France* aux députés européens à propos de la *Déclaration écrite 0041/2007 déposée au Parlement européen (voir ci-après)*

Les *JE-F* et l'*UEF France* ont écrit une lettre commune à l'adresse des députés européens élus en France qui ont soutenu la « Déclaration écrite

pour que les futures propositions de réforme des traités européens soient soumises aux citoyens par l'intermédiaire d'un référendum européen ».

Madame, Monsieur le Député européen,

vous avez signé la déclaration écrite du Parlement européen demandant à ce que les futures propositions de réforme des traités européens soient soumises aux citoyens par l'intermédiaire d'un référendum européen.

Nous souhaitons, au nom des associations que nous représentons, l'*UEF - France* et les *Jeunes Européens - France*, vous témoigner de notre soutien quant à cette initiative.

Nos associations, organisations transpartisanes, militent pour l'établissement d'une Europe fédérale, synonyme de plus d'efficacité et de démocratie. C'est pourquoi nous défendons depuis plusieurs années l'idée d'une Constitution européenne, élaborée par une Convention ou une Assemblée constituante et ratifiée par référendum pan-européen, seule procédure permettant aux citoyens de s'exprimer directement et donc de renforcer le caractère démocratique de l'Union européenne.

Nous sommes à votre disposition pour envisager des modalités d'actions conjointes afin de promouvoir notre souhait commun d'un référendum européen.

Nous vous invitons également à signer la pétition que nos fédérations européennes, la JEF-Europe et l'UEF-Europe, ont lancé pour un référendum pan-européen sur une constitution européenne (<http://www.referendumeuropeen.eu/>) et à apporter votre soutien pour la diffusion de cette pétition.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Député européen, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pauline GESSANT - Présidente des *Jeunes Européens France*

Jacques CHAUVIN - Président de l'*UEF-France*

David SOLDINI - Vice-président de l'*UEF-France*

Cette lettre a été adressée aux députés européens suivants :

Jean-Luc BENNHAMIAS (ex ? - Verts/ALE), Françoise CASTEX (PSE), Thierry CORNILLET (ALDE), Hélène FLAUTRE (Verts/ALE), Bernard LEHIDEUX (ALDE), Alain LIPIETZ (Verts/ALE), Robert NAVARRO (PSE), Gérard ONESTA (Verts/ALE).

Déclaration écrite sur les référendums sur la Constitution dans les divers Etats membres

**Geoffrey Van Orden, Struan Stevenson, Ivo Strejček,
Syed Kamall et Nina Škottová**

Le Parlement européen,

- vu l'article 116 de son règlement,
- vu la déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne du 15 décembre 2001, qui appelait à plus de démocratie, de transparence et d'efficacité dans l'Union européenne,
- vu la déclaration de Berlin du 25 mars 2007,

A. déplorant la volonté actuelle de proposer une version révisée de la Constitution européenne ;

B. considérant qu'il est probable que cette version révisée reprenne des éléments clés du projet de Constitution rejeté, qui visait à consolider les compétences générales de l'UE, à instituer un p

Président et un Ministre des Affaires étrangères de l'UE permanents et à étendre l'acquis communautaire ainsi que les compétences de la Cour de justice européenne ;

C. considérant qu'il convient de s'assurer le consentement inconditionnel de nos citoyens à chaque fois qu'une importante modification constitutionnelle est proposée :

- 1) invite les chefs de gouvernement de tous les Etats membres de l'UE à soumettre au vote populaire direct ou à un référendum dans chacun des pays toute Constitution européenne, tout traité européen ou toute « nouvelle base commune » pour l'UE dont le contenu irait au-delà de simples adaptations techniques destinées à tenir compte d'un élargissement ;
- 2) souligne qu'un tel traité devrait être soutenu par une majorité des électeurs dans chacun des Etats membres de l'UE ;
- 3) charge son Président de transmettre la présente déclaration, accompagnée du nom des signataires, au Conseil, à la Commission ainsi qu'aux chefs de gouvernement et aux parlements des Etats membres.

A GENEVE, du 25 au 31 août, s'est réuni le XXV^e congrès du MOUVEMENT FEDERALISTE MONDIAL (WFM / MFM)

C'est à Genève que s'est réuni récemment le Congrès du MFM, dont l'U.E.F. Europe est, depuis son Congrès de Gênes de 2004, une organisation membre. Les deux mouvements fédéralistes les plus importants du monde, créés séparément mais le même jour à Montreux en 1947, s'étaient séparés et parfois opposés durant la Guerre froide.

Europe fédérale reviendra dans son prochain numéro sur cette manifestation et sur les positions adoptées par le MFM à cette occasion et publiera certaines d'entre elles plus particulièrement en prise avec ses propres thématiques.

Nous publions ici quelques messages adressés au Congrès par Kofi Annan, Secrétaire général honoraire des Nations unies, Mercedes Bresso, Présidente de l'U.E.F. Europe, et Jo Leinen, Président de la Commission constitutionnelle des Nations unies et ancien Président de l'U.E.F. Europe.

Europe fédérale publiera également dans son prochain numéro un compte-rendu du Congrès ainsi que diverses résolutions ; des informations plus complètes ainsi qu'une présentation du WFM / MFM seront-elles mises en ligne prochainement sur le site de l'UEF France.

M. Kofi ANNAN

L'humanité affronte aujourd'hui des menaces, des défis et des opportunités que les fondateurs des Nations unies ne pouvaient pas anticiper il y a six décennies. Même si nous tirons nos forces de notre extraordinaire diversité de cultures et de nations, nous sommes tous des citoyens du monde dont les destinées sont inextricablement imbriquées. Le *Mouvement fédéraliste mondial* a été une ONG moteur depuis les premières années de l'ONU en aidant à faire avancer la paix et la sécurité internationales, le rôle de la loi et un engagement indéfectible pour les droits de l'homme. Votre mouvement a aidé à promouvoir la responsabilité, la continuité et les principes démocratiques à tous les niveaux de la société humaine, aidant par là même à favoriser une société civile mondiale dynamique et responsable. Je vous adresse mes vœux à l'occasion de votre 60^{ème} anniversaire et me réjouis de vos contributions continues à venir pour un monde plus pacifique, plus sûr et plus juste.

Mme. Mercedes BRESSO

Chers amis fédéralistes mondiaux.

Il y a 10 ans, pour la première fois de leur histoire, le WFM et l'U.E.F. ont tenu, ici, à Montreux, une réunion commune à l'occasion de leurs 50^{èmes} anniversaires. Il avait été possible d'organiser cette rencontre car il y avait alors une large conviction que les raisons ayant justifié la séparation entre les fédéralistes européens et les fédéralistes mondiaux n'existaient plus.

Ce qui avait divisé les fédéralistes après la fin de la Seconde Guerre mondiale c'était un désaccord sur les priorités objectives devant être poursuivies : l'objectif régional pour les fédéralistes européens et l'objectif mondial pour les fédéralistes mondiaux.

Et pourtant, dans la *Déclaration de Montreux* il y avait une claire affirmation que « la formation d'unions régionales -dans la mesure où elles ne constituent pas une fin en soi et ne risquent pas de se cristalliser en blocs- peut et doit contribuer au bon fonctionnement de

la Fédération mondiale ». Je pense que cette affirmation est aujourd'hui partagée par tous les fédéralistes, européens et mondiaux.

Dans la *Déclaration de Montreux* il y avait une autre affirmation à long terme qui m'a frappée : l'idée que le fédéralisme est la priorité de notre temps. La *Déclaration de Montreux* stipulait que « Nous, Fédéralistes mondiaux, sommes convaincus que la mise en place d'un gouvernement fédéral mondial est le problème crucial de notre époque. Tant qu'il ne sera pas résolu, toutes les autres questions, qu'elles soient nationales ou internationales, resteront irrésolues. Ce n'est pas entre la libre entreprise et l'économie planifiée, ni entre le capitalisme et le communisme que résident les choix, mais entre le fédéralisme et des politiques de pouvoir. Seul, le fédéralisme, peut assurer la survie de l'humanité ». Il y a une analogie saisissante entre ces mots et un passage du *Manifeste de Ventotene*, dans lequel on peut lire que « la ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires ne suit donc plus désormais la ligne formelle du degré plus ou moins élevé de démocratie ou de socialisme à constituer, mais la ligne fondamentale la plus récente séparant ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte l'objectif de jadis, c'est-à-dire la conquête du pouvoir politique national, et qui feront, involontairement certes, le jeu des forces réactionnaires en laissant se solidifier dans le vieux moule la lave incandescente des passions populaires et réapparaître les anciennes absurdités, et ceux qui considèrent comme tâche essentielle la création d'un Etat international solide, qui orienteront vers cet objectif les forces populaires et qui, après avoir conquis le pouvoir national, s'en serviront en tout premier lieu comme d'un instrument pour réaliser l'unité internationale »³. Des idées comme celles-ci sont absolument essentielles pour nous offrir une orientation vers le futur de l'humanité.

Durant les années de la Guerre froide, les Nations unies étaient paralysées par les veto réciproques des superpuissances. L'ordre mondial bipolaire, né de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il promouvait dans le

³ Altiero Spinelli, Ernesto Rossi, *Op. Cit.*, p. 36.

bloc occidental l'unification européenne, interdisait tout progrès vers l'unification mondiale. La division du monde en blocs antagonistes ne laissait pas de place à l'action des fédéralistes mondiaux. Durant quarante années, leur engagement précurseur et de long terme ne pouvait pas, pour des raisons objectives, aller au-delà de rappeler leurs buts ultimes et d'explorer les formes d'un ordre mondial pacifique.

Avec l'écroulement de la barrière idéologique colossale qui, durant des décennies, a provoqué de terribles instruments de destruction massive et de la méfiance et de l'hostilité entre les blocs, le monde est entré dans une ère de transition marquée par des tendances contradictoires. D'un côté, la disparition de l'ordre mondial bipolaire a ouvert la voie à la renaissance du nationalisme, qui menace la cohésion des Etats et des organisations internationales. Cette tendance, particulièrement forte dans l'ancienne sphère d'influence communiste, est active partout dans le monde. D'autre part, elle coexiste avec le processus de mondialisation, qui engendre la formation d'organisations régionales d'Etats -l'Union européenne étant le *leader* en ce domaine- et a ouvert la voie à un nouvel ordre international fondé sur la loi et la réforme des Nations unies.

La fin de la Guerre froide, a montré l'obsolescence des institutions des Nations unies, fondées il y a soixante ans, et a créé un nouveau climat de coopération internationale. Une nouvelle génération d'organisations internationales est apparue à la fin du 20^{ème} siècle : l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée pour gouverner le marché mondial, et le Tribunal pénal international (TPI), mis en place pour défaire la culture de l'impunité et ouvrir la voie au rôle de la loi au niveau international. Le TPI représente le plus grand succès obtenu par le *Mouvement fédéraliste mondial (WFM)* dans ses soixante années d'existence. Le rôle de *leader* joué par le *WFM* dans le grand mouvement des ONG se développant dans le monde au-delà des frontières des Etats est lié à une importante innovation politique et organisationnelle. La création de la *Coalition des ONG pour le TPI*⁴ représente l'invention d'un nouveau moyen d'action extrêmement efficace qui rend possible d'exercer une réelle influence sur le cours d'une conférence diplomatique mondiale. Je pense que nous pouvons affirmer que l'alliance entre la *Coalition des ONG* et les Etats favorables au TPI (que l'on a appelé les « *like minded States* ») a permis d'atteindre la masse critique permettant de fonder le TPI.

Ce qui unit aujourd'hui les fédéralistes c'est leur engagement commun contre les vieux démons du nationalisme et pour le renforcement et la

démocratisation de l'Union européenne, des autres organisations régionales et des Nations unies.

La conscience de la complémentarité des objectifs des fédéralistes européens et des fédéralistes mondiaux a amené l'*U.E.F.*, à son Congrès de Gênes en 2004, à demander sa pleine adhésion au *WFM*. C'est le premier congrès du *WFM* où il n'y a plus de délégués britanniques, français et italiens, mais seulement des délégués de l'*U.E.F.* Cette unification des fédéralistes européens et mondiaux est l'une des réalisations les plus importantes que nous célébrons lors de ce soixantième anniversaire de la création du *WFM*. L'unité c'est la force. Il serait difficile pour les fédéralistes de demander aux gouvernements de transférer leurs pouvoirs aux niveaux européen et mondial sans être capables de parler d'une seule voix.

Nous devons reconnaître que le processus d'unification entre les fédéralistes européens et mondiaux reste incomplet, vu que toutes les sections nationales de l'*U.E.F.* n'ont pas encore décidé de devenir membres du *WFM*. Mais l'unification a commencé et elle progresse. La récente décision du Bureau de l'*UEF France* le montre. Précisément, parce qu'elles sont les organisations fédéralistes les plus puissantes dans le monde, l'*U.E.F.* et le *WFM* ont de grandes responsabilités. La réalisation complète de leur unification est une tâche pour la prochaine décennie.

En conclusion, si nous jetons un coup d'œil sur le futur, nous pouvons réaliser que sous les bannières du libre commerce international (OMC) ou de la protection des droits de l'homme (le TPI), les organisations internationales gouvernent dorénavant ce qui était considéré autrefois comme des affaires intérieures des Etats. C'est le développement vigoureux de la mondialisation qui met en lumière l'érosion de la souveraineté des Etats et provoque le renforcement des institutions internationales, qu'elles soient économiques, monétaires, sociales ou environnementales. Mais le problème qui reste à résoudre c'est que ces institutions n'ont pas de légitimité démocratique. A notre époque, disait l'écrivain britannique George Monbiot, « tout a été mondialisé, sauf le consentement. Seule la démocratie est restée confinée dans l'Etat national ». La démocratie internationale et le Parlement mondial sont les grandes tâches pour les jeunes générations de fédéralistes.

M. Jo LEINEN (extraits)

(...) Je suis réellement désolé que l'agenda du Parlement européen me retienne loin de vous, de votre réunion et de ces célébrations.

Toutefois, je suis heureux d'avoir l'opportunité de vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et d'honorer le travail du *WFM*.

Le *WFM* a réclamé très tôt une réforme du système de l'ONU et a centré ses activités sur l'augmentation de la participation et de la représentation des citoyens dans la structure des Nations unies. Aujourd'hui, le rôle de la société civile et l'expertise apportée par les ONG sont partie intégrante de l'ONU.

⁴ La *CICC*, selon son sigle anglais, est actuellement composée de plus de 2.500 membres, soit plus de 95 % des organisations actives sur le TPI dans le monde. Elle a été fondée à l'initiative du *Mouvement fédéraliste mondial* et il en assure le secrétariat depuis la demande qui lui en a été faite par le *Steering Committee* de la coalition en 1995.

Toutefois, les possibilités d'influencer le Conseil de sécurité, en tant que principal centre de décision des Nations unies, restent non satisfaisantes. Les Etats-nations prévalent toujours sur la volonté du peuple. Ainsi, la tâche du *WFM* est loin d'être achevée.

La campagne pour une représentation des citoyens au moyen d'une assemblée parlementaire au sein des Nations unies se développe, différentes organisations la soutiennent autour du monde, y compris l'Union européenne en général et le Parlement européen en particulier (...)

Le besoin d'une plus forte implication des citoyens dans les procédures de décision de l'ONU est évident : des défis mondiaux affectent les populations dans le monde entier. C'est pourquoi le peuple devrait être pris en compte dans les processus de recherche de solutions appropriées.

Les avantages du fédéralisme sont ici évidents. Diviser les problèmes mondiaux aux niveaux national, régional et local, et impliquer les populations à ces niveaux dans la recherche et la mise en application des solutions, à agir ensemble pour s'attaquer aux défis mondiaux, du

changement climatique au terrorisme, est la voie du succès

Grâce aux efforts du *WFM* une meilleure participation des acteurs de la société civile a déjà été mise en place et cela devrait encore s'améliorer. Quelques organisations internationales ont entamé un processus d'ouverture aux ONG. En 1998, Kofi Annan a reconnu les bénéfices et les avantages pour les Nations unies d'une participation accrue des ONG dans l'établissement et la réalisation de l'agenda de l'ONU.

Malgré ces progrès le déficit de participation est loin d'être comblé. L'ouverture des différents organes et agences des Nations unies envers les ONG varie grandement et le problème structurel d'une représentation équilibrée des citoyens et des chambres élues par les citoyens au sein de l'ONU nécessite encore d'être résolu (...)

L'*Union des fédéralistes européens* et le *Mouvement fédéraliste mondial* ont été fondés à Montreux en 1947, au Grand Hôtel, le même jour. Les deux mouvements devraient travailler étroitement ensemble pour réaliser « l'unité dans la diversité » aussi bien au niveau européen qu'au plan mondial.

Communiqué de presse UEF France

Centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli

Aujourd'hui, comme hier le monde a besoin d'une Fédération européenne

Aujourd'hui, l'*Union des fédéralistes européens* (UEF France) commémore le centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli qui naquit le 31 août 1907 à Rome. Résistant, inscrit au Parti communiste à l'âge de 17 ans, Spinelli passera de longues années dans les geôles fascistes puis en confinement, sur l'île de Ventotene. Durant ces années de captivité, aidé par quelques amis, notamment Eugenio Colorni et Ernesto Rossi, il va développer un programme politique fédéraliste pour « une Europe libre et unie ».

Publié clandestinement en 1941, le *Manifeste de Ventotene* propose la création d'une Fédération européenne pour définitivement mettre fin aux guerres sur le continent européen. « Si l'Etat national était la seule forme d'organisation politique pour les Européens, si nous ne savions pas regarder au delà de lui comme les Grecs ne surent regarder au delà de la polis, nous n'aurions qu'à constater que nous sommes arrivés à la fin de la civilisation européenne, nous résigner et attendre que notre destin s'accomplisse. »

Spinelli travaillera inlassablement durant toute sa vie dans cette direction. Après avoir créé un mouvement politique en Italie, le *Mouvement fédéraliste européen*, il s'emploiera à convaincre les hommes politiques de son époque de la nécessité d'une Fédération européenne.

Elu au Parlement européen en 1979, Spinelli y mènera son ultime bataille politique, en faisant adopter en 1984 le Traité, dit « Traité Spinelli », et qui aurait du, selon le souhait très majoritaire de l'assemblée (élue au suffrage universelle directe, et représentante légitime des citoyens européens), remplacer les traités existants. Il n'en sera rien et aujourd'hui encore, l'Union peine à se transformer en une Fédération, pourtant chaque jour plus nécessaire.

Le Parlement européen a rendu hommage à Altiero Spinelli en donnant son nom à l'un de ses bâtiments bruxellois, montrant ainsi l'attachement des démocrates européens à son nom mais aussi et surtout à sa pensée et à son œuvre politique. Spinelli repose aujourd'hui sur la petite île de Ventotene, les habitants ayant décidé à sa mort, le 23 mai 1986, de ne pas accomplir la dernière volonté du grand européen qui souhaitait voir ses cendres dispersées dans la mer. Les Ventotenais, conscients que l'œuvre de Spinelli n'est pas achevée, ont souhaité conserver le corps sur l'île.

Cent ans après sa mort, plus de soixante ans après la fondation du *Mouvement fédéraliste européen*, en 1943 (puis de l'*Union des fédéralistes européens* supranationale en 1947 à Montreux), plus de vingt ans après la prise de position du Parlement européen, l'Europe n'est pas encore une fédération. Consciente que l'Union européenne ne pourra être une force de progrès pour l'humanité que lorsqu'elle aura définitivement pris la forme d'une Fédération européenne, l'*Union européenne des fédéralistes* poursuit l'œuvre d'Altiero Spinelli, avec humilité et détermination.

La première semaine de septembre, l'UEF, mais aussi la *JEF Europe* (*Jeunes Fédéralistes européens*) et le *MFM* (*Mouvement fédéraliste mondial*) organisent sur l'île de Ventotene un séminaire international « Pour le fédéralisme en Europe et dans le Monde » auquel participent des jeunes venus du monde entier.

Contact presse UEF – France

Sandra FERNANDES
Sandrafernandes1@yahoo.fr

La vie de l'UEF France et de ses unions régionales

UEF Alsace

Extrait d'un rapport du Président de l'UEF Alsace,
David SCHNEIDER ADDAE MENSAH

Signalons tout récemment juste une rencontre avec le Vice-président de l'UEF France, David Soldini, des amis de l'UEF Alsace et quelques personnes intéressées le samedi 15 septembre 2007 au *Snack Michel* à Strasbourg. David Soldini a fait une intervention sur « l'Etat actuel du débat pour une constitution européenne » et a un tour historique de l'intégration européenne tout en soulignant, en conclusion, la position de Jo Leinen, qui a sollicité la convocation d'une nouvelle convention.

Frédéric Le Jehan, membre strasbourgeois de la Commission nationale de l'UEF a lui souligné que la démarche à faire serait plutôt de commencer non seulement une Constitution européenne, mais plutôt un véritable Etat Fédéral par un noyau d'Etats.

A la suite de cette réunion de rentrée plusieurs personnes ont adhéré à l'UEF.

UEF Franche Comté

L'UEF Franche Comté recrute ses adhérents sur un territoire assez vaste allant de l'agglomération Belfort-Montbéliard au Jura en passant par Besançon et la région de Pontarlier. Cette dispersion géographique ne facilite pas les rencontres et l'organisation de manifestations à caractère régional. Ce n'est pas nouveau.

Notre section a été endeuillée par la disparition de Jacques André, militant historique et fondateur du MFE en Franche Comté dans les années 60. Jusqu'à sa mort il aura suivi nos activités. Un hommage lui a été rendu lors de ses obsèques (ce texte figure sur notre site).

Notre section a poursuivi sa collaboration avec le *Mouvement Européen, Europe Direct Franche Comté* (relais d'information de l'UE) lors de trois manifestations :

- **Cinquantenaire du Traité de Rome** avec une journée « portes ouvertes » à *Europe Direct* et un spectacle théâtral « le train de l'Europe » ;
- **Fête de l'Europe le 9 Mai** au centre ville de Besançon : parcours découverte de l'Europe et jeu concours ;
- **Permanences au stand d'Europe Direct à la Foire Comtoise de Besançon en mai.**

L'UEF est membre du **conseil d'administration d'Europe Direct** et participe à la définition des orientations de cette association dont les bailleurs de fonds sont la Ville de Besançon, le Conseil Général du Doubs, le Conseil Régional de Franche Comté. Depuis le

mois de mars *Europe Direct* est installé au centre ville dans la maison natale de Victor Hugo.

Yves Lagier a pour sa part participé à des **réunions électorales de candidats aux législatives (MODEM et PS)**, tous battus et les a interrogés sur leurs visions européennes. Opération sans résultats perceptibles. La TVA sociale était plus porteuse que la Fédération européenne.

A noter également la poursuite de la **coopération avec nos amis suisses du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES)** avec l'organisation le 20 septembre d'une rencontre à la Chaux de Fonds sur le thème de « l'agglomération frontalière, un nouveau modèle de développement ».

Ce tour d'horizon serait incomplet s'il n'était mentionné la présence de trois militants aux **rencontres annuelles du Comité pour l'Etat fédéral européen à Desenzano** (sur le Lac de Garde).

UEF « Grand-Sud »

(Midi Pyrénées plus département de l'Aude)

- **Création et consolidation du Café Europe de Toulouse :**

La troisième édition est prévue vers la fin octobre. Cette manifestation a pour objet d'inviter des personnalités locales de premier plan afin de tisser des relations avec les décideurs et intellectuels toulousains et de valoriser la finalité fédérale de l'Europe.

Au mois de mars nous avons reçu Christian Hen, Professeur d'université et président du *Mouvement européen Haute-Garonne/Ariège*.

Vers la fin Juin nous avons présenté l'ouvrage de Paul Arrighi, Docteur en histoire, sur Silvio Trentin (Cf. présentation de l'ouvrage dans le dernier numéro de *Europe fédérale*).

Les deux premières éditions ont attirés environ une trentaine de personnes, dont une dizaine extérieure à notre mouvement.

- **Contact et invitation de l'association ADESSO**, association des béninois de Toulouse dans le cadre d'un partenariat en projet avec la *Maison de l'Afrique*, notamment pour engager une réflexion sur l'Euroméditerranée.
- **Invitation par la Mairie de Toulouse** du Bureau pour participer au colloque et dîner de gala dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome.
- **Tenue du stand UEF pour la fête de l'Europe du 9 mai** en partenariat avec le *Mouvement européen* et la *Fédération des femmes pour l'Europe*.

- **Création d'un Blog Philippe Féral** ou sont mis en ligne nos activités militantes, régulièrement mis à jour (...)
- **Participation** aux journées consulaires **organisé par la Mairie de Toulouse** en avril, prise de contact divers avec les consuls présent sur Toulouse et autres personnalités, notamment un haut fonctionnaire du Rectorat pour mettre en place des interventions en milieu scolaire.
- Participation à l'**Université d'été des Jeunes européens France** à Toulouse le 22 septembre avec le soutien de la Mairie de Toulouse et du Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Prise de contact avec le responsable toulousain pour mettre en place des actions communes dans un futur proche.

Activités en cours et devant déboucher dans les prochaines semaines :

- Conclusion prochaine d'un accord statutaire visant un rapprochement avec l'association *PastePress* qui œuvre dans le domaine de l'interculturel.
- En octobre, une AG renouvellera et/ou confirmera les instances de la section et à l'issue du bilan tracera les lignes future de notre action.

A noter aussi que la section régionale a vu se renouveler l'adhésion de Gérard Onesta, Vice-président du Parlement européen.

Philippe FERAL (Président)

UEF Paris - Ile de France

Relancer le débat pour faire de notre section un lieu de dialogue, sans préjugés des opinions personnelles, notamment des sensibilités politiques dans une période électorale, a été le premier objectif de nos réunions mensuelles, organisées en observatoire impartial.

C'est un compromis final entre les pesanteurs de la vie politique et économique, au jour le jour, l'évolution trop lente de la construction européenne et la force de notre idéal et de notre engagement fédéraliste européen qui nous rassemble en définitive.

Les sujets les plus divers pour la vie de l'Union ont été abordés et disséqués : défense commune, universités européennes, la santé dans l'Union, la diplomatie unique et surtout l'évolution du Traité simplifié avec toutes les interrogations sur l'évolution du Traité constitutionnel depuis le « non » français et néerlandais afin de déboucher sur une solution acceptable.

L'activité militante de nos adhérents a été particulièrement importante dans toutes les organisations qui portent l'idée européenne à un niveau élevé, par exemple le *Mouvement européen* : responsabilités dans les sections parisiennes et franciliennes, participation active dans les manifestations du 9 mai et celles concernant l'anniversaire du Traité de Rome.

Reste à définir les moyens de notre action dans les années à venir entre un Traité simplifié à défendre sans état d'âme pour éviter l'enlisement de l'Europe et de ses institutions et les outils que doit donner avec le Traité réformateur, notamment au niveau de la société civile le droit de pétition. L'après 2009 est déjà à l'ordre du jour !

Pierre GARDET (Secrétaire général)

Activités en cours et devant déboucher dans les prochaines semaines :

- L'UEF Ile de France envisage d'organiser une importante réunion publique, dans les locaux de la *Représentation du Parlement européen à Paris* le 19 octobre à la veille des prochaines réunions du Bureau et de la Commission nationale.

UEF Languedoc-Roussillon – South of France (Moins le département de l'Aude)

L'UEF LR South of France a organisé de nombreuses réunions autour de thèmes d'actualité ainsi qu'une réunion pour préparer le Congrès du 27 janvier 2007 de l'UEF France.

Les deux principales réunions ont eu lieu à Montpellier.

La première, jeudi 29 mars, avec une conférence-débat sur la « *Convergence des politiques économiques et monétaires des pays de l'Union* » et « *l'avenir de l'euro* », pour le cinquantenaire de la signature des traités de Rome, avec Bernard Barthalay, Professeur d'Economie à l'Université de LYON II, Chaire Jean MONNET.

A cette occasion Bernard Barthalay a également présenté son dernier livre et rappelé comment il envisageait l'avenir de la construction européenne.

La seconde, sur le thème, « *La TURQUIE, en Asie mineure, doit-elle intégrer l'Union européenne ou participer à un groupement au moyen-orient qui pourrait constituer une source de stabilité dans une région très éprouvée par les différents religieux ?* », avec la participation d'un « invité-surprise », spécialiste du Moyen-Orient, (15 ans d'activités et d'expériences au Moyen-Orient), Christian Jeanjean, Chef d'entreprise.

UEF Rhône-Alpes

Le « **mai de l'Europe** » a commencé à Lyon dès le 27 avril, par une Conférence de Jean-Pierre Gouzy, à la *Maison de l'Europe*, sur le thème : « *Cinquantenaire des Traités de Rome, Europe des rafistolages ou Europe plus ?* » devant une assistance nombreuse.

Des **actions publiques à Lyon** ont marqué le lancement de la **campagne pour un référendum consultatif européen sur une constitution européenne en 2009** :

- le 9 mai, sur le stand d'*Europe Direct*, rue de la République,
- le 12 mai, place de la République avec la *Maison de l'Europe*, et, enfin,
- les 2 et 3 juin, place Bellecour, à l'occasion des « **journées consulaires** » (en parallèle sur les deux stands d'*Europe Direct* et de la *Maison de l'Europe*) organisées par la ville.

Pour la deuxième année consécutive l'*UEF Rhône-Alpes* a également participé **durant une semaine à l'opération « un bus pour l'Europe » itinérant dans diverses métropoles régionales.**

Toutes ces opérations ont permis de recueillir de nombreuses pétitions et de riches débats avec les citoyens.

Dès la rentrée l'*UEF Rhône-Alpes* a préparé la **troisième Université d'automne des fédéralistes en Rhône-Alpes** à l'*Université Lyon III* sur le thème du « *Peuple européen* » avec ses partenaires habituels et a réuni le 3 septembre son Comité directeur. Diverses réunions sont prévues sur les mois de novembre et décembre et

devraient s'achever le 8 décembre à l'occasion de la Commission nationale et du Bureau de l'*UEF France*.

Deux numéros de *La Lettre de l'UEF Rhône-Alpes* ont été en 2007 et un 3^{ème}. est prévu reprenant les *Actes de l'Université d'automne 2006*.

Activités en cours et devant déboucher dans les prochaines semaines :

- Les 8 et 9 novembre différents membres et responsables de l'*UEF Rhône-Alpes* envisagent de participer à un Colloque sur le thème « *Penser la mondialisation avec Jacques Maritain - Enjeux et défis* » organisé par le Centre d'études Jacques et Raissa Maritain de Kolbsheim.
- La 3^{ème}. *Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes* se déroulera sur plusieurs sessions en novembre et début décembre, probablement sur Lyon et L'Ile d'Abeau (38).
- Le 10 novembre, enfin, Place de la République, une **action publique** autour de la **pétition pour un référendum européen** réunira enfin militants rhônalpins et turinois.

In Memoriam

Jacques ANDRE

Récemment Yves Lagier, ancien Président de l'*UEF France* et Président de l'*UEF Franche-Comté* nous a associé, dans une cérémonie purement familiale, à l'honneur rendu par sa famille et ses amis à Jacques André, pionnier du fédéralisme dès la fin de la Seconde Guerre mondiale dans l'est de la France. Il a en particulier pu rappeler à cette occasion que Jacques André a été le premier titulaire de la Médaille Henri Frenay, créée par l'*UEF France* pour honorer ses amis et militants.

Notre ami, Yves Lagier, Président de notre mouvement en Franche-Comté, lui-même ancien maire de Pontarlier, nous a fait savoir en juillet dernier la disparition de Jacques André, « pionnier du fédéralisme européen dès les années 60 » dans cette région. Effectivement, Jacques André n'a compté ni son temps, ni sa peine, se dévouant depuis un demi-siècle, parmi les fédéralistes, comme nous pouvons en porter témoignage. Qu'il en soit remercié.

En fait, Jacques André, comme nos archives préservées permettent de l'affirmer, fut dès 1958, président des *Jeunes du Mouvement fédéraliste européen* du Doubs, organisant des journées d'études au Château de Bouchars près de Besançon, les 8 et 9 mars de cette année là. Sous différents titres, par la suite, et notamment en qualité de Secrétaire général régional, il a apporté un concours exemplaire à la cause fédéraliste. Evoquer la mémoire de Jacques André, dans ce bulletin, c'est rendre hommage à travers lui à la multiplicité des militants anonymes qui ont, ici et là, œuvré dans l'hexagone en faveur de l'Union européenne, avec plus de constance qu'on ne le pense généralement.

La Franche-Comté, pour sa part, a toujours participé à l'action de notre mouvement depuis qu'il existe. Les premiers contacts

entre le « centre » de Paris et la région datent de 1953. Hasard des relations humaines et des circonstances, la première déléguée fut une enseignante de Montbéliard. Avant la fin des années 1950, des groupes de fédéralistes organisés existaient à Belfort, Luxeuil, Lons le Saulnier, Dôle, Morez, et, bien sûr, Besançon. Guy Salmon, alors notaire à Luxeuil, a animé une *Commission fédéraliste du Rhin et de la Moselle*, très active au cours des années 1960. La proximité des frontières suisse et allemande, a facilité les rencontres, les voyages de jeunes, notamment avec Bâle, Fribourg en Brisgau, Offenbach, Darmstadt, etc. Par ailleurs, les groupes de *Jeunes du Mouvement fédéraliste européen (JMFE)* étaient très vivants, ainsi Daniel Pierquet, toujours parmi nous en fut, lui aussi, l'animateur en 1958, époque à laquelle, selon nos archives, il faisait déjà campagne pour une Constituante européenne.

L'année dernière encore, la région Franche-Comté de notre mouvement a participé activement aux journées consacrées avec succès à la mémoire de Denis de Rougemont organisées par la *Maison transjurassienne de l'Europe* et l'*Association régionale du Val de Travers* dans le canton de Neufchâtel.

Jean-Pierre GOUZY

Jeunes Européens – France (JEF) - Université d'été - Toulouse - Septembre 2007

L'université d'été des *Jeunes Européens – France* a eu lieu à Toulouse du 20 au 23 septembre 2007. Philippe Feral et une délégation de membres de l'UEF régionale y représentait l'UEF France.

Réunissant plusieurs dizaines de *Jeunes Européens*, l'université d'été est annuellement une occasion unique de débattre et de faire connaissance avec des adhérents venus de toute la France. A l'aube de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'université d'été des *JE-France* a souhaité susciter la discussion sur l'avenir de la construction européenne autour des priorités de la Présidence française du second semestre 2008.

Cette question a été abordée sous différents angles :

- la recherche et l'innovation en Europe ;
- la politique de voisinage, notamment le partenariat euro-méditerranéen ;
- le budget de l'Union européenne ;
- les priorités de la Présidence française.

Les activités ont mêlé des temps de réflexion collectifs ou par petits groupes et des temps d'actions afin de mettre en pratique les grandes campagnes de l'association. Un compte-rendu de cette Université d'été sera publié dans le prochain numéro de *L'Europe fédérale*.

Message de Jacques Chauvin à Pauline Gessant, Présidente des JE-F

Madame la Présidente, chère Pauline,

Il y a un an, presque jour pour jour, j'étais à Besançon, au côté de mon prédécesseur et ami, Yves Lagier qui signait avec vous le « Contrat de Partenariat » liant, désormais, nos deux associations.

J'étais heureux et fort ému de voir se renouer un lien entre *JE F* et *UEF* qui n'aurait jamais dû se distendre. Séparés par l'âge, nous sommes unis par un même militantisme pour la construction d'une Europe « de type fédéral ».

Aujourd'hui, désolé de ne pouvoir me rendre à Toulouse, j'adresse, au nom de l'*UEF-France*, le plus cordial salut fédéraliste à vous-même et à tous ceux qui vous entourent.

Déjà, plus nombreux que par un passé encore récent, des *JEF* qu'atteint la limite d'âge, ou qui s'en approchent, viennent apporter à nos sections l'enthousiasme de la jeunesse, et, à ceux qui le veulent et le peuvent, nous faisons volontiers place dans nos instances.

Pour les semaines et les mois avenir, par-delà les agitations autour du Traité réformateur, il nous faut reprendre notre action pour une Europe efficace parce que démocratique. Nous savons que, seul, le fédéralisme peut y donner naissance. *JE-F* et *UEF*, concertons nos actions pour en convaincre nos concitoyens ! Qu'à Toulouse, déjà, votre *Université d'été* jalonne la route que nous devons parcourir ensemble ! Bons travaux !

Jacques CHAUVIN

COURRIERS FEDERALISTES...

Relancer le débat européen sur de nouvelles bases

Le compromis trouvé lors du sommet des 21 et 22 juin derniers sous la présidence de Mme. Angela Merkel permettra peut-être de sortir de la crise dans laquelle l'Union européenne a plongé du fait des rejets du Traité constitutionnel européen (TCE) par les référenda français et néerlandais. Certes les concessions accordées aux eurosceptiques, sur le drapeau, l'hymne, la dénomination des "lois", le titre de "Ministre des affaires étrangères" ou l'intégration dans le traité de la Charte des droits fondamentaux, pour formelles qu'elles puissent paraître, ne se révèlent pas glorieuses. Le report jusqu'en 2014,

voire en 2017, de l'entrée en vigueur du vote à la double majorité pour satisfaire les exigences polonaises marque aussi une reculade.

Mais l'essentiel du contenu du TCE, au demeurant assez modeste, a été préservé : extension du champ de la majorité qualifiée, création du "Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité", allongement à deux ans et demi de la durée de la Présidence du conseil, élection du Président de la Commission par le Parlement européen, renforcement de la co-décision. L'important reste d'en finir avec un débat sur la ratification ratée du TCE qui empoisonne et paralyse depuis déjà deux ans la construction européenne. La page de ce traité doit être tournée pour repartir de l'avant.

Cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucune leçon à tirer de cette mésaventure. En vérité, l'échec du TCE découlait naturellement de la logique de fait d'une ratification unanime par tous les Etats membres, chacun selon son mode. Ce qui manquait déjà de crédibilité à 12, lorsque les Danois avaient une première fois en 1992 rejeté le Traité de Maastricht, n'avait aucune raison d'en retrouver à 25, treize ans plus tard. Bref, il s'avère nécessaire de concevoir un autre mode d'approbation des avancées européennes, moins national dans son esprit, plus cohérent dans sa méthode. Faire voter sur un texte tous les Européens le même jour serait sans doute un progrès, même si cela impose de réviser l'une ou l'autre constitution. Surtout, la quasi certitude qu'au moins l'un ou l'autre pays refuseront d'avancer doit conduire à une autre vision moins binaire de l'acte, qui échappe en fait à la loi du "tous ou rien".

L'UE doit pouvoir avancer dès lors qu'une masse critique en son sein le souhaite, quitte à concevoir d'emblée plusieurs niveaux d'intégration. La règle, qui a finalement prévalu pour la monnaie unique, de limiter son extension à ceux qui le veulent et qui le peuvent, apparaît plus réaliste. Il convient juste d'en généraliser l'application à une série d'avancées proposées, formant un ensemble de compétences significatives, pour qu'elle ne s'applique pas de façon totalement anarchique domaine par domaine. Tel est le principe de la création d'une "avant-garde" permettant aux nations les plus volontaires d'approfondir la construction européenne.

L'écueil de l'illisibilité, faute de grande avancée significative en son sein, du TCE devra aussi être pris en compte à l'avenir. Ce mal avait pourtant déjà compromis les Traités d'Amsterdam et de Nice qui, faute d'apport majeur, étaient totalement opaques pour les citoyens. Le Traité de Maastricht avait une force, celle de la création d'une monnaie unique. Les suivants semblaient s'apparenter à de piètres replâtrages. Quel sens cela a-t-il de provoquer un gigantesque débat public sur tout le continent, si cette montagne effervescente doit accoucher d'une souris institutionnelle ?

Le prochain pas de l'intégration devra donc proposer une approche plus ambitieuse et plus compréhensible par nos concitoyens. Rassembler les diplomates et les armées européennes sous une autorité fédérale démocratique va de soi au regard de l'impuissance croissante de nos vieilles nations à se faire entendre sur la scène planétaire. Confier à cette autorité, ne serait-ce que par le poids financier de ces nouvelles missions un réel pouvoir fiscal et budgétaire, au sens de la politique macro-économique, en juste complément de la politique monétaire européenne, s'impose tout autant. Assurer une symbiose entre le noyau fédéral ainsi créé et une union confédérale plus large, intégrant aussi les autres membres qui pour l'instant ne souhaitent pas aller plus loin, sera à la portée d'une ingénierie constitutionnelle européenne, qui a déjà prouvé parfois même à l'excès sa puissante créativité. Laissons-là s'exprimer à nouveau.

Frédéric LE JEHAN
Strasbourg

Union Européenne : relance ou délitement ? Après le Conseil Européen de juin 2007

Les avis sont partagés sur les perspectives ouvertes par le « mandat pour la CIG » : les uns soulignent ce qui a été sauvé du projet de traité constitutionnel et les quelques ajouts positifs (notamment solidarité en matière énergétique et lutte contre le changement climatique), d'autres vont jusqu'à parler d'un « champ de ruines » (Gunter Hoffmann dans *Die Zeit* du 28 juin). Pour ce dernier, se dessine une Europe non pas à deux vitesses, mais l'Europe à la carte, à la place du processus d'intégration que nous avons connu bon an mal an depuis 1951. Ce qui serait effectivement le pire des scénarios. Nous y verrons plus clair une fois le résultat connu de la CIG devant entériner le mandat du Conseil européen.

A propos de ce processus, selon un message du Parlement européen, le mandat de la CIG est de simplement « mettre en forme » l'accord du 23 juin ; dans le même sens, Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, parle d'une CIG courte, technique, la plus juridique possible « de façon à ce que l'on ne puisse s'écarter du mandat... ». En tant qu'expert, Olivier Costa (contribution du 27 juin sur le site *Telos*) souligne à juste titre que le nouveau traité « reste à négocier en détails, à signer et à faire ratifier par 27 Etats ». Dans le monde intergouvernemental où se déroule ce processus, il est d'observation constante que tout exercice même de simple « mise en forme » suscite des manœuvres pour modifier le fond. De surcroît, l'accord du 23 juin dont la complexité saute aux yeux, comporte des éléments à clarifier. Je m'interroge, par exemple, sur la compatibilité de la clause de solidarité reprise du projet de constitution avec la phrase, qui pourra se révéler un jour dévastatrice, sur le maintien des prérogatives nationales en matière de défense. De deux choses l'une : soit les Etats membres s'engagent à se porter secours mutuel en cas de besoin, soit chacun reste libre de se décider au cas par cas. De façon générale, il me semble que tout le domaine *PESC* reste *de facto* inopérant en tant que politique de l'Union. Quoi qu'il en soit, avec un nouveau Prime ministre au Royaume uni et une Présidence (portugaise) peut-être moins percutante que celle du semestre passé, le risque est grand que l'on assiste à de nouveaux grignotages de ce qui avait été solennellement signé en 2004, jusqu'à un risque de rupture.

Quant à la structure d'ensemble de la future Union -« à la carte », « à deux vitesses », Union homogène-j'ai été frappé par la façon très ferme dont la Chancelière Angela Merkel s'est exprimée contre l'Europe à deux vitesses, lors du très solennel *debriefing* de sa présidence devant le Parlement européen le 29 juin dernier. Comment interpréter cette prise de position, alors que la Chancelière est créditée d'avoir brandi, durant la négociation du mandat, la menace d'aller de l'avant sans les deux Etats membres créant le plus de difficultés ? Conviction intime que la CIG ne peut maintenant être

qu'un succès ? Incantation pour conjurer une menace réelle ? Ou encore, mise en garde voilée à l'adresse des pays les plus eurosceptiques : « si vous considérez le compromis atteint comme une simple base de départ pour négocier à nouveau *a minima*, alors il ne restera plus qu'à prendre acte du fait que certain pays ont définitivement abandonné le projet d'Union ». Je penche pour cette dernière hypothèse et en tire la conclusion suivante : la réflexion sur la façon d'organiser de façon digne et responsable l'Europe à deux ou trois vitesses devient la tâche prioritaire, urgente, y compris pour la société civile, afin de disposer d'une position de repli. Bien entendu, le passage de la structure actuelle à une Europe à plusieurs vitesses est en lui-même un casse-tête juridique, mais la sauvegarde d'une intégration véritable au moins d'un groupe significatif de pays mérite tous les efforts.

Joachim MULLER-BORLE

Paris

*Euro better as Dollar...?*¹

Durant un périple de deux semaines sur le continent nord américain, il était difficile de ne pas observer cette société en passant par quelques grandes villes comme Québec, Montréal, ..., New York et Boston et de ne pas se faire une idée des réactions de ses habitants face aux défis lancés à la planète toute entière par l'activité humaine (économie, mondialisation, réchauffement climatique, politique, immigration, etc.).

L'Amérique profonde ne s'intéresse que très peu au reste du monde et aux conséquences de ses actes ; depuis 1976 que je connais la société américaine pour y avoir travaillé, elle est toujours aussi avide de consommation et son goût pour la sur-dimension ne l'a pas quittée mais ses habitants y sont toujours accueillants et sympathiques, même si cela reste superficiel.

Le caractère puéril des émissions télévisées est toujours aussi émouvant ; par exemple, leur souci de défendre la santé est significatif et ce, malgré un système de protection maladie déplorable..., en produisant le *best seller* du moment de Kevin Trudeau, *Cure d'amaigrissement, ne voulez-vous pas savoir ?* Toutefois, l'auteur clame « haut et fort » que l'Association médicale américaine lui interdirait d'en faire la publicité au motif qu'il porterait atteinte aux *lobbies* de la « mal-bouffe » et à toutes ses conséquences financières... A côté, d'autres livres tout aussi attendrissants, celui de Carl Bernstein du *Washington Post* retient l'attention, en retraçant la carrière de Hilary Rhodam Clinton, *A woman in charge*, et justifiant ses aptitudes à diriger les Etats-Unis... simplement parce qu'il était déjà bradé entre « 20 to 30 % off » dans les librairies newyorkaises ! En réponse, Barack Obama publiait *l'audace de l'espérance* en espagnol... autre candidat à l'investiture présidentielle. Plus étonnant, une chaîne présentait six ans après, les attentats du 11 septembre en expliquant que l'effondrement des tours jumelles n'était pas dû uniquement à la collision des avions mais aussi à des

explosifs placés à l'intérieur des immeubles qui justifieraient leur implosion... (affaire à suivre).

Le peu d'intérêt de la presse pour la France était centré sur notre « course cycliste nationale » et la qualifiait assez sévèrement de « **tour de force** » en raison des problèmes générés par le dopage. L'Amérique a déjà oublié les déconvenues de son grand champion Lance Armstrong !

Toujours côté français, nos constructeurs automobiles sont si repliés sur l'hexagone qu'ils ne sont pas parvenus à percer sur leur marché : sur 2.500 km, pas une seule voiture française tant au Canada qu'aux Etats-Unis alors que tous les constructeurs du monde sont omniprésents ! Même constat, pour les chaussures de sécurité, *Jallatte*, après un examen discret, sous l'œil ébahi des ouvriers des chantiers, ...aucunes ne portaient cette marque.

Le comportement des Américains et des Canadiens face aux problèmes des économies d'énergie appartient à un autre monde ; ils font comme si de rien n'était avec un gaspillage ahurissant ! Est-ce leur souci d'efficacité ? Un chercheur en économie me faisait remarquer, par exemple, que les problèmes de circulation étaient généralement vite réglés ; en quinze jours à un mois, ils étaient capables de rajouter à un échangeur une bretelle en structure d'acier ; à Montpellier, le problème ne se pose pas, il n'y a que des ronds points et il suffit de prendre son mal en patience en cas de ralentissement car quel serait l'intérêt de régler le problème, on finit toujours par arriver à bon port !

Enfin, il est difficile de ne pas constater que l'Amérique est touchée sévèrement par l'inflation. Avec le fameux « billet vert » de un Dollar, il y a encore quelques années vous pouviez manger ; aujourd'hui, vous boirez tout au plus un « *regular coffee* », une forme de jus de chaussette, sans aucun goût.

A Boston, le creuset de l'intelligence américaine, les spécialistes de l'économie, des sciences sociales et des affaires internationales d'Harvard et du MIT, ont un regard sur l'Europe et la France, qui n'est pas très rassurant et globalement très négatif. Ils ne voient qu'une rupture possible avec nos comportements et nos méthodes ou le déclin. Ils pensent que nous sommes le pays où nous travaillons le moins et qui pensons le plus à nos congés et à la retraite. Chez nous, tout serait fait pour le loisir, chez eux tout pour le travail ! Mais est-ce la bonne image ? Il est difficile de le penser entièrement. La France est plus malade de ses technocrates et de leurs textes limitant l'activité. La France, comme le rappelait Jacques Lesourne reste un « pays communiste » et on retrouve systématiquement au moins 80 % de bureaucrates de type « énarque » dans les gouvernements qu'ils soient de droite ou de gauche, empêchant la société civile assurant la production de richesses de participer aux décisions. Ils sont aussi la catégorie de dirigeants « la plus poursuivie devant les juridictions pénales ».

Même s'ils prêchent pour l'internationalisation des activités industrielles et pour leurs délocalisations en les pratiquant fortement comme la Grande Bretagne, les Etats-Unis restent très interventionnistes tant par une subtile politique protectionniste que par des aides sous différentes formes aux entreprises. De toute évidence,

¹ « Renchérir l'Euro, il devient comme le Dollar... ? »

une rapide couverture des prix permet de dire que la vie est plus chère en Amérique du nord et tout cela laisse penser que l'Euro est encore trop sous-estimé par rapport au Dollar ; la parité devrait être de l'ordre de 1,5. Dans ce jeu, le Dollar risque de perdre très vite sa primauté internationale et l'Euro deviendrait la future monnaie de réserve comme les partisans de la « monnaie commune » l'avaient tant souhaité depuis le début des années 70.

Il appartient donc aux Européens, **et aux Français en particulier**, d'en prendre conscience en limitant l'évolution des salaires dans un éventail raisonnable, de

l'ordre de 1 à 100, comme le préconise dans « la solution » Howard GARDNER, de l'*Harvard G. School* (en France, aucun candidat aux élections présidentielles ne l'a proposé) qui se traduirait par une augmentation de notre pouvoir d'achat tout en assurant la valorisation de l'Euro ; cette alternative ne doit pas nous faire oublier que les cousins d'Amérique, maîtres absolus des technologies, resteront nos partenaires les plus fidèles.

Eric TERNON
Montpellier

Interview de Fabien Cazenave, rédacteur en chef du *Taurillon*

Le site *touteurope* a publié le 3 juillet une interview de Fabien Cazenave, membre des *Jeunes Européens France* et actuel rédacteur en chef du *Taurillon* ; nous le reprenons avec plaisir ci-dessous.

Comment est né le *Taurillon* ?

C'est une réaction au référendum de 2005 où le net a joué un grand rôle dans la propagation d'une vision erronée de l'Europe. Alors que les *Jeunes Européens France* avaient été très présents sur le terrain pendant la campagne, il y avait clairement aussi un besoin de répondre à l'attente des citoyens qui cherchent une information qui sorte du cadre médiatique habituel. Après plusieurs mois de travail, nous avons officiellement lancé le *Taurillon* en novembre 2005. Une belle aventure collective de bénévoles en somme.

Vous défendez sur ce site, une ligne explicitement fédéraliste ?

Nous ne sommes pas là pour être des euro-béats. Notre discours offensif dans une ligne de pensée fédéraliste nous permet d'être "euro-vigilants". Cela nous permet de voir l'actualité européenne avec une vision décalée. De plus, nous rassemblons ainsi des lecteurs qui ont voté oui et non. L'Europe telle qu'elle est ne nous satisfait pas, même si nous nous plaçons dans la ligne de ce que la construction communautaire a déjà créé.

Quelle est la présence des eurofédéralistes sur la Toile en France ?

Vous avez plusieurs pôles. Il y a les *blogueurs* comme David Soldini ou Cédric Puisney. Vous avez les sites institutionnels des associations des *Jeunes Européens France*, le *Mouvement Européen France* ou de l'*Union pour une Europe fédérale*. Il y a aussi le *Parti fédéraliste* et ses membres. Le *Taurillon* est en très bonne place ! Le fédéralisme est donc actif sur la toile, mais il faut voir aussi tous les fédéralistes qui s'ignorent encore : en effet, nombreux sont les européens qui désirent que l'Europe politique arrivent, même s'ils ne formulent pas encore précisément comment. En tous les cas, les pro-européens ont récupéré leur retard de 2005 et les fédéralistes y ont leur part.

Pour autant que vous ayez connaissance de votre public, le *Taurillon* est-il aujourd'hui le rendez-vous des fédéralistes convaincus ou le site est-il visité par des internautes qui ne partagent pas forcément vos idées ?

Quand on a entre 40.000 et 50.000 visiteurs par mois (bientôt les 500.000 visiteurs depuis la création, on vous tiendra au courant !), on ne touche pas que les fédéralistes. Au contraire, nous touchons un large public du fait de notre vision politique de l'actualité européenne. Cela nous permet d'adopter un ton différent des très bons sites comme *Touteurope* ou nos amis des *Euros du Village* qui produisent des dossiers très complets et plus techniques que nos articles. Nous avons des lecteurs qui ont voté oui et non en 2005, d'autres qui veulent que l'Europe avance et qui ne se satisfont pas de ce que nous avons actuellement. Mais comme tout site *internet*, nous touchons beaucoup d'internautes de "hasard" qui, en cherchant le rôle de l'Europe au Darfour, tombent chez nous grâce à notre série d'articles sur l'Europe et l'Afrique.

Le *Taurillon* est multilingue (allemand, anglais, français, italien). En dépit de la barrière linguistique, les contributeurs et lecteurs des différents pays parviennent-ils à dialoguer ?

Nous avons des rédactions différentes, ce qui nous permet d'avancer chacun à notre rythme. Le *Taurillon* français produit un article par jour, ce qui est énorme pour des bénévoles. Les autres versions ont un rythme un peu moins soutenu mais progressent toutes les semaines. En faisant des traductions de certains des articles venant d'une autre version linguistique, nous donnons ainsi la possibilité au lecteur d'avoir une vision un peu différente de la vision française. On ne peut pas dire que nous ayons réellement un échange entre lecteurs qui ne parlent pas la même langue. Et puis, nous ne savons pas sur nos forums si l'intervenant vient de tel ou tel pays. Tant mieux du reste.

L'UEF et les régionalistes de Régions et Peuples solidaires (R&PS)

R&PS, fédération regroupant en France les plus importantes organisations autonomistes et régionalistes a été créée en 1994 à Aix en Provence. Dès son premier congrès, à Rennes un an plus tard, elle déclarait que « *L'Etat-nation est en crise. Centraliste et jacobin, il est inadapté aux défis du monde moderne, et incapable de maîtriser les nouvelles solidarités car il amplifie les inégalités de développement entre les peuples et les régions et accroît les inégalités sociales. Ce système jacobin est marginalisé en Europe et il constitue un frein durable à la construction de l'Union européenne* ».

A la fin des années 90 et au début des années 2000, des contacts épisodiques ont eu lieu entre certains responsables de l'UEF et de R&PS ou de certaines de ses organisations membres (contacts de l'UEF Rhône-Alpes avec Gustave Alirou, Président de R&PS et du *Partit Occitan*, professeur de droit à Lyon et à Bourg-en-Bresse, ou avec Christian Guyonvarc'h, ancien Porte-parole de l'Union démocratique bretonne et actuel Vice-président du Conseil régional de Bretagne ; message de Daniel Hulas, Secrétaire général de l'UEF France, au Congrès de Toulouse de R&PS en 1999 auquel participaient également Philippe Feral et une délégation de l'UEF régionale ; participation de Lucio Levi, membre du Comité fédéral de l'U.E.F. et Directeur à Turin de la revue *The Federalist Debate* (soutenue par le WFM, l'U.E.F. et la JEF), à l'Université d'été de R&PS en 2000 à Benodet, échange continu de presse et d'articles entre diverses revues...

En 2000, à l'invitation de Bruno Boissière, Secrétaire général de l'U.E.F. Europe, R&PS (et l'Alliance libre européenne qui regroupe les organisations autonomistes de toute l'Union européenne et compte une dizaine d'élus au Parlement européen réunis avec les Verts dans un groupe commun) ont décidé de soutenir la Campagne de l'U.E.F. pour la constitution européenne et de participer à la manifestation fédéraliste à l'occasion du Conseil européen de Nice au mois de décembre.

Malheureusement ces convergences n'ont pas été à ce jour exploitées, ni de part ni d'autre, comme elles auraient pu (ou du) l'être. Les débats de la dernière Université d'été de R&PS tenue il y a quelques semaines à Carmaux (Tarn) prouvent une fois encore qu'en matière

d'organisation fédérale de l'Europe les convergences d'analyse sont larges et devraient permettre un dialogue et un travail commun fructueux, sans pour autant ignorer ou mettre sous le boisseau les divergences ou les imprécisions existantes qui restent à analyser et à approfondir (définition du « nationalisme », notion « d'élargissement interne » de l'Union européenne par le biais des pouvoirs régionaux, participation aux luttes électorales, etc.).

Jean-François BILLION
Président UEF Rhône-Alpes

Extraits de la motion finale du Congrès de R&PS – été 2007

1 / La Fédération Régions et Peuples Solidaires réaffirme son attachement au projet d'une Europe politique pleinement démocratique. Cette Europe, nécessaire, ne peut être l'Europe des Etats. L'avènement d'une Europe « post-étatique » - par son élargissement interne - permettra à chaque peuple et à chaque région d'y participer dans la solidarité tout en voyant respectés ses droits fondamentaux.

En l'état actuel du rapport des forces politiques en Europe, R&PS ne conçoit l'éventuelle mise en œuvre du projet de « Traité institutionnel simplifié » - moins avancé que l'ancien projet de TCE - que comme une étape visant à débloquer à court terme le fonctionnement des institutions européennes. Seule une constitution fondant une véritable Europe politique est de nature à satisfaire les besoins des citoyens.

2 / La situation politique qui est issue des scrutins présidentiel et législatif est préoccupante. La régionalisation a été absente des débats électoraux à droite comme à gauche. Un pouvoir présidentiel est en train de s'installer qui vise à un Etat omnipotent. Seuls certains Présidents de région font encore valoir une revendication institutionnelle à travers leurs demandes de droit à l'expérimentation tel que l'autorise la Constitution française depuis la réforme de 2004. R&PS soutient ces initiatives et appelle à la multiplication des démarches pour relancer un courant d'opinion régionaliste en France (...)

3 / Une nouvelle révision constitutionnelle a été annoncée. R&PS réaffirme son attachement à une démocratie parlementaire (...) R&PS se battra pour que cette révision inclue la modification de l'article 2 qui nie les langues régionales et empêche la ratification par la France de la Charte européenne désormais en vigueur dans la quasi-totalité des pays démocratiques d'Europe.
.../...

LECTURES FEDERALISTES

The Case for Global Democracy – Graham Watson, Pia-Noura Kaupi, Jo Leinen, Gérard Onesta

Dans le cadre de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA), soutenue par l'U.E.F. et le WFM, et sur l'initiative du député européen libéral britannique Graham Watson, quatre parlementaires européens, dont (au moins) deux membres de l'U.E.F. (Jo Leinen et Gérard Onesta) viennent de publier en anglais une brochure collective de 36 pages, préfacée par M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général honoraire des Nations unies. L'ouvrage, présenté à Strasbourg le 26 septembre, sera distribué à tous les membres du Parlement européen.

Il peut être téléchargé en format PDF sur le site :
<http://www.unpa.campaign.org/documents/en/MEPBROCHURE.pdf>

Luciano Bolis, dall'Italia all'Europa - Cinzia Rognoni Vercelli - éd. Il Mulino, Bologne, 2007, pp. 526, € 35 – ISBN 978-88-15-08094-3

Universitaire à Pavie, Cinzia Rognoni Vercelli, vient de publier un livre précieux sur notre ami Luciano Bolis. Militant héroïque de la Résistance (cf. son livre témoignage, *Il mio granello di sabbia*, trad. fr. *Mon grain de sable*, éd. La Fosse aux ours, Lyon, 1997). Après la guerre, il a longtemps milité auprès des fédéralistes français, tout d'abord à Paris, où il a animé le Congrès du Peuple européen dans les années 50, puis à Strasbourg où il a plusieurs années présidé la région Alsace du MFE. Avant sa mort, en 1993, il a fondé et financé la Fondation européenne Luciano Bolis qui organise des Colloques et finance de nombreux ouvrages sur l'histoire du fédéralisme.

Les fédéralistes français en ligne :

- **UEF France :** www.europe-federale.asso.fr
- **JE France :** www.jeunes-europeens.org
- **Le Taurillon :** www.taurillon.org

Les fédéralistes français ne sont pas seuls au monde :

- **l'U.E.F. supranationale (Bruxelles) :** www.federal.europe.org
- **JEF Europe (Bruxelles) :** www.jef-europe.net
- **World Federalist Movement (New York) :** www.wfm.org
- **The Federalist Debate (Turin - revue promue par la JEF, l'U.E.F. et le WFM) :** www.federalist-debate.org
- **Federal Union (U.E.F. Grande-Bretagne) :** www.federalunion.org.uk .../...

Sommaire

EDITORIAL : *Les fédéralistes confrontés au « Que faire ? »*

- Préparer les batailles à venir
- Aujourd'hui autant qu'hier, l'Europe a besoin d'une constitution
- Lettre ouverte JEF / UEF aux députés européens

Genève – XXV^e Congrès du WFM

Messages de Kofi Annan, Mercedes Bresso, Jo Leinen, Federico Mayor

- Centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli
- Vie de l'UEF France et de ses régions

In Memoriam – Jacques ANDRE

- JE F – Université d'été 2007 - Toulouse
- Courriers fédéralistes

Interview de F. Cazenave : Le Taurillon

- L'UEF France et les régionalistes de R&PS
- Lectures fédéralistes
- Les fédéralistes en ligne
- Jo Leinen pour une 3^e Convention

Jo LEINEN,

Président de la Commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen, Président honoraire de l'U.E.F. propose une nouvelle Convention européenne

Ancien Président de l'U.E.F.-Europe, notre ami Jo Leinen a exprimé à Bruxelles, le 11 septembre, son scepticisme devant la proposition de Nicolas Sarkozy et Angela Merkel de convoquer un « comité des sages » afin d'élaborer des propositions pour l'avenir de l'Union européenne.

« Des décisions étendues à propos de l'élargissement ou de l'approfondissement de l'UE ne doivent pas être 'incubées' dans un 'cercle élitaire' (...) Des impulsions pour l'avenir de l'UE devraient plutôt être élaborées par les représentants des citoyens de manière transparente et démocratique et en dialogue avec le public et la société civile.

Après l'entrée en vigueur du nouveau « traité simplifié » le moment va venir de discuter la convocation d'une 3^{ème}. Convention (après celles sur l'avenir de l'Europe et celle sur la Charte européenne des droits fondamentaux) préparant la prochaine étape de l'unification européenne. « La sagesse doit être trouvée auprès des représentants élus des citoyens et non auprès de personnalités éloignées de la politique européenne et ne possédant en plus aucune légitimité » a insisté Jo Leinen.

(Extraits d'un Communiqué de presse – pour informations complémentaires contacter : Secrétariat de M. Jo Leinen : T 32 / 228 759842)

BULLETIN D'ADHESION A L'UEF-France

M/Mme/Melle Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Date de naissance
 Profession
 Fonctions associatives (facultatif)
 Tél. Fax Mail
 Date Signature

A retourner à : UEF-France : c/o Europe Direct – 13 Rue de l'arbre sec – 69001 LYON

Adhésions :

- « Partisans de la Fédération européenne »
 Adhésion « prise de contact », valable 2 ans ; prix réduit ne donnant pas droit à être élu aux charges de l'organisation

- individuelle : 35 euros
- conjoint(e) : 20 euros
- étudiant(e) et/ou demandeur d'emploi : 15 euros
- cotisation de soutien : (à partir de) 100 euros

Publication de l'UEF – France

Europe fédérale – c/o Europe Direct - 13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon

Imprimerie L'INTERFACE 48 Rue Decomberousse – 69100 Villeurbanne